

Maison des sports - 68 avenue Tony Garnier
69007 LYON Gerland
Tél. 07 67 24 54 09

auvergnerrhonealpes@ffck.org - www.crck-aura.com

Siret 828 627 554 00029

Compte rendu du BUREAU
7 avril 2026 – 19 h à 22h15 - Visio Teams

Présents : Rémy Baudoin, Nasser Hammache, Sylvain Louvel, Pierre Mairesse, Yves Lecaudé, Patrick Orosz, Nicolas Trotoux

Excusés : Philippe Caillebotte, Joëlle Despax, Jérôme Billard, Jérôme Mitton

Conseillers techniques : Claire Landrin, Jean Christophe Boivin

Pour information : Véronique Chavrier

Quoi	Qui	P.J.
Informations		
<p><u>Point informations fédérales et générales :</u> Pour l'assemblée générale du 11 avril les délégués sont Yves Lecaudé, Philippe Caillebotte et Nasser Hammache. Pour le 12 avril, lors des plénières Nasser Hammache pour la formation et peut être le slalom, Thierry Dubut pour la Course en ligne, Philippe Caillebotte pour l'ESIND et Pierre MAIRESSE pour le loisir et tourisme. Concernant le kayak polo la plénière sera décalée à l'automne. Lors de l'AG différents votes auront lieu : rapport moral, rapport du trésorier, budget prévisionnel, tarif licences 2027 et montant des inscriptions aux compétitions nationales. Concernant ce dernier point, une partie des inscriptions reviendrait à la fédération. L'AG est aussi électorale et donc les clubs seront présents et risquent de se rendre compte des discordances au sein de la Fédération. Concernant l'ANS la lettre de cadrage est en cours de rédaction. Apparemment des modifications sur la répartition entre clubs, comités départementaux et comités régionaux seraient réalisées. Par contre il est à noter qu'il n'y aura plus de club avec une enveloppe réservée (et disparition du « filet de sécurité »). Le principe de 25% pour l'accès territorial au haut niveau serait maintenu.</p>	NH	
<p><u>Situation financière du Comité :</u> Au 31 mars les comptes présentent un déficit d'environ 9 400 €. Il est actuellement difficile de faire des projections pour la fin d'année. En effet, il existe beaucoup d'inconnues sur le montant des subventions (CO de la région, ANS, subvention pour les CDF descente à La Plagne notamment). Les budgets des actions sportives ont été respectés. Les facturations pour les stages sont éditées dans le mois suivant le stage. Cela permet de maintenir une trésorerie à un niveau correct (79 000 €)</p>	PM	
<p><u>Suivi des subventions 2025 :</u> - Investissement région (date limite de dépôt du dossier : 27</p>	NH	

<p>décembre 2026) : dossier complet</p> <p>- <i>Championnat France descente Allier (région) (date limite de dépôt du dossier : 26 mars 2027) : Pierre doit faire le compte rendu financier.</i></p> <p>- <i>Contrat objectif région 2025 (date limite de dépôt du dossier : 27 décembre 2026) : dossier complet</i></p> <p>Dès que Pierre aura rempli le compte rendu financier Nasser Hammache validera les dossiers.</p> <p>- <i>ANS 2025 (comptes rendus) :</i> Le compte rendu de l'action DP 4 est en partie rédigé par Jean Christophe Boivin. Il manque les rapports de Claire Landrin, Philippe Caillebotte et Nasser Hammache. L'ensemble des comptes rendu financier sont saisis hors mis le volet handi kayak.</p>	<p>PM</p> <p>NH</p> <p>NH</p> <p>CL PC NH</p>	
<p><u>Subventions 2026 :</u></p> <p>- <i>Contrat d'objectif au niveau de la région (fonctionnement et investissement) : le dossier a été déposé, on a reçu un courrier comme quoi notre demande était recevable</i></p> <p>- <i>ANS 2026 :</i> Toujours pas de lettre de cadrage au 2 avril, mais en cours de préparation au niveau du siège donc ne devrait plus tarder.</p>		
<p><u>Cotisations 2026 :</u></p> <p>Elles ont été envoyées aux clubs. De nombreux clubs ont déjà réglé soit par virement, la majorité, soit par chèque pour 6.</p>		
<p><u>Dossiers ESIND :</u></p> <p>Attente de la discussion sur la motion à l'Assemblée Générale. CD74 : un arrêté préfectoral vient de paraître, pour la réglementation de la navigation en amont et en aval des ouvrages EDF. Patrick Orosz précise qu'aucune consultation du CDCK n'a été effectuée sur ce sujet, alors même qu'EDF aurait fait des essais avec un professionnel, récemment agréé.</p>	<p>PC, PO, YL</p>	
<p><u>AG du 14 mars :</u></p> <p>Le compte rendu a t-il été fait ? Pierre Mairesse a envoyé un premier document à Nasser Hammache qui doit le compléter. Au vu des charges de travail actuelles il ne sera finalisé que fin avril début mai.</p>	<p>NH</p>	
<p><u>Championnat France descente La Plagne 2026 :</u></p> <p>- <i>Signature convention avec FFCK : pas encore signée et la fixation d'une date est espérée lundi lors de la réunion avec l'Office de Tourisme de la Grande Plagne (OTGP).</i></p> <p>- <i>Demande subvention à la région : Jean Christophe doit faire parvenir le programme prévisionnel avec les logos. Dès que Nasser a les documents il envoie la demande</i></p> <p>Lundi 13/04 un rendez-vous avec OTGP Jérôme Billard, Jean Christophe Boivin, les services techniques de la ville, le club, le comité d'organisation. Lors de cette réunion le plan de masse sera validé et les demandes d'autorisation seront faites.</p> <p>L'hébergement est réglé et donc le gîte est réservé.</p>	<p>JCB</p> <p>JCB et NH</p> <p>JCB, JB</p>	

<p>Un pré-calendrier a été réalisé par Jean Christophe Boivin en concertation avec les professionnels. Des créneaux horaires ont été réservés pour les socio-pros (10h à 12h30 et 14h à 15h30).</p> <p>Le lâcher d'eau sera de 25 m3. Ainsi la suite de la saison pour les socio-pros ne sera pas compromise</p> <p>Une réunion avec les juges arbitres et la Commission Nationale descente doit avoir lieu la semaine prochaine.</p> <p>Ensuite le planning prévisionnel sera diffusé sur le site de la fédération.</p> <p>Une rénovation des pontons doit avoir lieu.</p> <p>Pour l'affiche, des photos ont été transmises à l'OTGP qui est en train de travailler sur l'affiche.</p> <p>Les plongeurs ont commence à être recrutés.</p>		
<p><u>Point sur le matériel :</u> <i>Les vieux data sprint : réparés ou pas toujours en réparation</i> le boitier de transmission « perroquet » sera utilisé pour pièces, pour la réparation du data en panne (départ). Il n'existera donc plus de perroquet pour ce jeu de data sprint, pour information il ne servait presque jamais.</p> <p><i>Les nouveaux data sprint : reçus ou pas récupérés par le CLBCK</i> Ils ont été récupérés et seront utilisés sur la Bourne lors du sélectif régional de descente fin avril. L'amortissement pourra commencer à compter du 1^{er} avril. Des tests de portée seront réalisés d'ici l'été également pour évaluer la nécessité de faire l'acquisition en complément d'un 3^{ème} boitier relai (« perroquet »).</p> <p><i>Les bouées de kayak Cross (Investissement région 2025) :</i> Elles sont en cours de fabrication et la livraison est prévue fin mai début juin</p> <p>Pour l'investissement il est possible d'acquérir des biens pour le montant des dotations aux amortissements augmenté de la subvention d'investissement qui sera octroyée par la Région. Le plan d'investissement a été validé lors d'un précédent bureau.</p>	SL	
<p><u>Stages sportifs :</u> <i>Ce qui a été fait :</i> <i>Tests hivernaux d'entrainement U14 à St Pierre le 14 mars après midi</i> <i>WE Team AURA filles à St Pierre les 14 et 15 mars</i> <i>Regroupement slalom U15/U18 à St Pierre les 14 et 15 mars</i></p> <p><i>en cours:</i> <i>Stage U18 slalom à Vaires sur Marne</i> <i>Stage U15 slalom à L'Argentièrre la Bessée</i></p>	JCB CL	
<p><u>Projet développement :</u> <i>Validation du plan de travail</i> Pour la durée il existe deux possibilités soit une olympiade, soit jusqu'en 2032 comme la fédération l'a réalisé. La décision est prise pour que le projet de développement concerne la période 2026-2032. Le second point à définir est le support : soit le support actuel, soit un support renouvelé, s'il est proposé par la fédération. Apparemment la fédération ne fournirait pas de support. Il est donc choisi d'utiliser le même support que le projet précédent.</p> <p>Il sera nécessaire que les commissions formalisent les idées qu'elles ont.</p> <p>Il est aussi important de réaffirmer collectivement notre gouvernance ; Le 5 mai les différentes commissions seront sollicitées afin qu'elles participent à la rédaction du nouveau projet de développement.</p>	RB	

<p>Il sera primordial de réaliser un colloque des dirigeants en novembre ainsi que de réaliser l'AG en présentiel</p> <p>Il est aussi important de connaître ce que les clubs attendent d'un Comité Régional ainsi qu'une réflexion sur le rôle du comité régional.</p>		
Décisions		
<p><u>Compte rendu des réunions de bureau :</u> <i>Quand considérons-nous que le compte rendu est validé et peut être mis sur la newsletter :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le dimanche soir après le bureau ? - le lundi soir après le bureau ? <p><i>Cela conditionne la parution de newsletter</i></p> <p>La limite pour formuler les remarques est celle donnée par le rapporteur.</p> <p>Il est décidé que la newsletter partira le mardi et non le vendredi ou le lundi.</p> <p>Afin que toutes les personnes puissent voir si leurs remarques ont été prises en compte, le rapporteur renvoie la version finale avant la publication dans la newsletter.</p>		
<p><u>Convention mise à disposition du minibus du Comité Régional pour le pôle :</u> En cours d'élaboration</p>		
<p><u>Validation de Pierre comme trésorier :</u></p> <p>Nécessite de mettre un secrétaire général : Philippe Caillebotte serait ok pour mettre le nom et du coup Pierre Mairesse pourra être trésorier.</p> <p>La demande de validation de cette organisation sera faite par mail au comité directeur.</p> <p>Mise à jour du bureau à déclarer en préfecture ensuite.</p>	NH	
<p><u>Assurance du Partner :</u> <i>Quelle option d'assurance prend t-on ?</i></p> <p>Le choix a été fait de prendre la couverture la plus légère proposée par la MAIF, certains risques étant déjà couverts dans le cadre du contrat du leasing.</p>	PM	
<p><u>TRAASS :</u> Du 20 au 27 août sur Yenne et l'Isle de la serre pour avoir un seul bassin commercial afin d'obtenir plus de créneaux de navigation.</p> <p>Une augmentation de 5 € par inscription est proposée et validée, elle représente autour de 7% de hausse du tarif qui n'a pas évolué depuis plus de 5 ans.</p>	CL	
<p><u>Aide pour MFPC fait dans autre région :</u> Voir le mail de Claire de vendredi 3 avril.</p> <p>Le coût de la formation en région AURA est de 350 € pour le stagiaire. Il est proposé de que le Comité Régional prenne en charge le surcoût, sur facture, et dans la limite de 90 € (hors les frais de déplacement et de nourriture).</p> <p>Il est proposé de réfléchir à l'organisation d'un MFPC eau calme/mer si la demande est présente. Apparemment le club d'Annecy forme beaucoup de MFPC pour la mer aussi. Une mutualisation avec la région PACA peut être une solution aussi.</p>		
<p><u>Equipe Régionale des sportifs de haut niveau 2026</u> La région va mettre à jour la liste des athlètes inscrits dans l'Equipe Régionale des SHN. Le CR AURA est sollicité pour faire connaître les</p>	CL, JCB	

<p>mises à jour souhaitées pour l'activité CK. Un bilan est à réaliser sur les athlètes et qui proposer. Résultats des deux athlètes déjà en liste et intégrer une autre personne qui avait été proposée l'année dernière et non prise et/ou en descente JCB et CL font une proposition. Réponse à faire à la région avant le 24/04/2026. Claire Landrin rappelle que selon les critères fixés par la région, les athlètes proposé-e-s peuvent être des sportifs HN « en devenir ».</p>		
Débats		
<p>Comment organiser le fonctionnement du Comité Régional pour être plus efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - partage des tâches - comment transmettre les infos aux personnes concernées par les dossiers, en particulier à Véronique 		

Règles de fonctionnement du bureau :

L'ODJ est diffusé le vendredi ou le samedi qui précède avec toutes les pièces jointes nécessaires

L'ODJ est arrêté dans la semaine qui précède par échange de mail entre tous les membres

Le compte rendu est diffusé le jeudi suivant pour insertion à la NL et après relecture des présents

Un sujet mis à l'ODJ fait l'objet, autant que possible, d'un document préparatoire

Une décision doit être préparée, avec des arguments et un document synthétique

Un tableau de suivi des décisions prises est tenu à jour par ????